



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers volontaires

Question au Gouvernement n° 217

Texte de la question

SAPEURS-POMPIERS VICTIMES DE LA ROUTE

M. le président. La parole est à M. Denis Merville, pour le groupe UMP.

M. Denis Merville. Monsieur le ministre de l'intérieur, chaque année, la route tue plus de 8 000 personnes et en blesse plus de 150 000, dont 26 000 gravement.

Chacun autour de nous le constate, les risques sont grands non seulement pour les automobilistes, bien sûr, mais aussi pour les piétons, les cyclistes, les utilisateurs de deux-roues, victimes des excès d'autrui. Que dire encore des feux de signalisation « grillés », des passages protégés non respectés et des villages traversés à trop vive allure ? Tout cela pour quoi ? Tout simplement pour gagner quelques minutes, voire quelques secondes, en faisant courir des risques à des innocents !

Ces derniers jours, ce sont cinq pompiers bénévoles qui ont été tués par un automobiliste dépassant largement la vitesse autorisée. Toutes nos pensées vont naturellement à leur famille. Ironie de ce drame, c'est en portant secours, en tentant de sauver la vie d'autrui que ces hommes, tous volontaires, jeunes, pères de famille, ont perdu la leur.

Nous le savons tous, le dévouement des sapeurs-pompiers est sans limite. Volontaires, ils ont fait le choix de se consacrer à leur prochain. Leurs missions sont souvent dangereuses et ils y perdent trop souvent la vie.

Ces drames, ces véritables assassinats, sont insoutenables. Nous devons tous agir pour plus de civisme et pour plus de respect des autres.

Monsieur le ministre de l'intérieur, nous vous savons attaché aux sapeurs-pompiers. Vous avez mis en place une mission en vue d'améliorer la situation des volontaires, et vous avez bien fait, car la nation se doit de leur être reconnaissante et de leur accorder un meilleur statut. Pourriez-vous nous faire connaître les résultats de cette mission et les intentions du Gouvernement en la matière ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur Merville, la mort de ces cinq pompiers - cinq de plus - est un drame national, qui a bouleversé la France et qui nous invite à faire preuve d'une grande solidarité envers les familles de ces victimes et de l'ensemble du monde des sapeurs-pompiers volontaires.

On ne sait pas assez que, sur 240 000 sapeurs-pompiers, 200 000 sont des volontaires. (« Très bien ! » sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.) Or, la France est confrontée à un problème de grande ampleur : nous n'avons pas assez de volontaires. Ceux-ci restent, en moyenne, cinq ans en fonction, alors qu'ils devraient rester plus longtemps pour être mieux formés. Le Gouvernement a engagé une série de

réflexions à cet égard, et vous fera des propositions au début de l'année.

Premièrement, si, par définition, le volontariat ne rapporte rien, il est en revanche inadmissible que cela coûte ! Aussi, le Premier ministre est d'accord pour que les années de volontariat soient prises en compte dans le calcul des annuités de retraite. Ce n'est que justice ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Deuxièmement, nous avons besoin de jeunes sapeurs-pompiers. Aussi, la décision de porter de seize à dix-huit ans l'âge auquel des jeunes peuvent s'engager dans les sapeurs-pompiers est une décision absurde. Il faut ramener cet âge à seize ans. (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

Troisièmement, il faut que les compétences acquises en matière de sécurité civile servent pour la qualification professionnelle des jeunes sapeurs-pompiers volontaires. Une première décision a été prise avec le ministre de l'éducation nationale, M. Luc Ferry, en matière de CAP. Il faut que tous les jeunes qui passent tous leurs samedis à se former comme sapeurs-pompiers volontaires en retirent un avantage pour le baccalauréat. La nation doit enfin récompenser ceux qui rendent service aux autres, et il est temps qu'on arrête de parler de ceux qui empêchent les autres de vivre tranquillement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

Voilà la politique du Gouvernement en matière de sapeurs-pompiers volontaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Denis Merville](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 217

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 décembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 décembre 2002